## **PATRIMOINE**

## Devoir de mémoire

Une plaque commémorative a été apposée sur les murs de la colonie estive italienne, devenue les "Feux Follets" à Saint-Cerques

S imple, mais chargée de signification, la cérémonie qui consistait à poser une plaque commémorative sur les murs de la "colonie estive italienne" devenue ensuite "Les Feux Follets" et aujourd'hui transformée en appartements.

Assistaient à cette cérémonie, MM. Claude Birraux, député, Bernard Neplaz, président de la F.O.L. (Fédération des œuvres laïques de Haute-Savoie), Lucien Ceccon, agent consulaire d'Italie à Annecy, Louis Vuilloud, maire de Saint-Cergues Jordan, conseiller municipal d'Annemasse représentant le maire M. Borrel, de Philippe Bender représentant la Croix Rouge suisse, de résistants et déportés.

M. Baz se faisait l'écho d'un récit de Marcel Gentile pour rappeler l'histoire de cette maison construite par les antifascistes italiens, réfugiés à Genève et Annemasse dans les années 30 et qui abrita successivement des petits colons italiens avant 1939, des enfants fuyant le régime nazi pendant la guerre et des colons français après la guerre (voir notre édition du 17 juillet).

18/07

"En raison de l'évolution de la réglementation et des exigences d'accueil, l'U.F.O.V.A.L. ne pouvant y maintenir une activité a dû se résoudre à vendre "Les Feux Follets", rappelait M. Baz, mais nous nous étions engagés à inscrire dans la pierre l'histoire de ce bâtiment. Voilà qui est fait".

Il donnait ensuite la parole à Walter Bassan, fils d'émigré résistant déporté et qui passa son enfance à Saint-Cergues, pas loin de la colonie. "Mon histoire est aussi celle de nombreuses autres familles avec un une intégration plus ou moins difficile, mais toujours avec une motivation antifasciste. Tous, parents, enfants, nous aimions nous retrouver en famille aux beaux dimanches de printemps et d'été à la colonie aux fêtes de la solidarité pour chanter, danser, manger et aussi parler et échanger".

Autre témoignage émouvant : celui de M<sup>me</sup> Neplaz née Bouvet, relatant l'histoire de la famille Mecker, chassée d'Alsace par les occupants, réfugiée à Thonon, puis internée à Rivesaltes. Certains membres de la famille ont été déportés ou ont disparu. Quatre des 10 enfants ont eu la chance d'être pris en charge par une infirmière suisse de la Croix Rouge qui les a conduits à la colonie de Saint-Cergues. Pour M. Bender qui parle avec son cœur, deux choses l'ont marqué : l'esprit, l'âme fran-



Beaucoup de résistants et de déportés dans l'assistance.

caise, ce peuple de l'ombre et les vertus républicaines et aussi cette colonie, lieu de mémoire du XX<sup>e</sup> siècle avec les réfugiés espagnols, le fascisme, la déportation des juifs, la résistance républicaine.

M. Vuilloud, s'il remercie ceux qui ont accompli des gestes un peu fous pour sauver des vies, ne peut s'empêcher d'évoquer le drame qui se joue à quelques heures de nos frontières, drame de la haine, de l'intolérance. "Il faut cultiver cette mémoire des années de guerre, estime M. Birraux, afin de ne pas oublier ce passé et de le transmettre. Ces images, on a cru ne plus les voir, hélas, on voit où l'intolérance, l'exclusion, le fanatisme conduisent l'humanité. Il y des images républicaines, comme l'ouverture, la tolérance doivent être cultivées".